

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGERES

VIETNAM

Affaires

Diverses

Du h: 87

a -

99

(1954 / 1955)

30

TERE
RANGERES

94

Exode des réfugiés, notamment catholiques,
de Nord-Vietnam vers le Sud

oct.-déc. 1954

TÉLÉGRAMME DÉPART

CHIFFRÉ

Urgence (1)

Priorité absolue

Urgent

Normal

RESEAU ABSOLU

SAIGON , le 14 Novembre

1954

DE COMMIGAL SAIGON

POUR ETASSOCIES PARIS 32 589 à 32594

COMMUNIQUE à : DIPLOMATIE 673a 678

AMBAFRANCE WASHINGTON 206a 211

AMBAFRANCE OTTAWA 206a 41

No

Diffusion :

Soc. RÉDACTEUR :

de BESSON

COPIES A:

IGAL

EDIPLO

D.

lections

nives

Brussels -
Paris

Je me réfère à votre télégramme N° 30.605
(40.062/CAS, du 15 Novembre).

PRIMO : Les renseignements recueillis auprès des
réfugiés catholiques qui ont quitté la Province
de BUI-CHU au nombre d'environ 8.000, dans la troisième
décade d'Octobre, confirment dans l'ensemble les indi-
cations dont faisait état mon télégramme N° 2.385 à
2.387, du 30 Octobre. Il apparaît que l'actuel mouve-
ment d'exode est dû aux causes suivantes :

= I = Difficultés éprouvées par les habitants à
supporter le cadre de vie communiste (manifes-
tations quotidiennes - appartenance à des cellules
politiques - danses en commun - conférences d'endoe-
trinement, etc...).

= 2 = Crainte des jeunes gens de ne voir astreints

(1) Indiquer le degré
d'urgence en rayant
les mentions inutiles.

Imputation : Budget

Chapitre

Article

présenté par le
M. de BESSON
Le 14 Novembre 1954
sous le N°

Visa d'approbation du Haut Commissaire
ou de son Délégué N°

au travail obligatoire sur les voies ferrées en reconstruction (HANOI - HAM-MINH - HANOI - LONG-BON).

- 3 - Craindre d'une disette.

- 4 - Conviction des personnes que leur résistance va faire aux trois quarts réquisitionnés par l'Etat.

- 5 - Bien qu'une persecutions ouverte n'ait encore eu lieu dans ces régions, certains des habitants de ne plus pouvoir exercer librement leur religion, à l'instar de ce qui s'est produit dans des territoires occupés depuis plusieurs années par le Viet-Minh (THAHA HOA et HOA BINH).

Il semble qu'il s'agisse beaucoup moins d'un désir nouveau de départ que d'une cristallisation, sous l'influence des prêtres, du volonté d'habitants épargnés qui n'osent exprimer ouvertement leur pensée et qui se sont regroupés clandestinement. En outre, tout laisse supposer qu'une propagande clandestine extrêmement active a été menée par des agents du Gouvernement National. Ceux-ci après avoir traversé la ligne de démarcation ont conseillé à leurs compatriotes de partir par mer, ce moyen étant plus sûr que la voie terrestre.

RETOUR : Les réfugiés ont été évacués en grande partie par mer, par les soins de la Marine Française. Seule une faible minorité d'entre eux a réussi à gagner Haiphong par voie de terre.

Le rôle de la Marine Nationale qui, alertée croissant au large des côtes au côté de BUI CHU, s'est en généralisée à racueillir les réfugiés qui gagnaient la haute mer par des moyens de fortune.

Département leur pour leurs campagnes aux environs de
Bouenza ou de Tchibanga, emprunt dans les deux territoires
métropolitains des autoroutes légères et des routes
secondaires pour emprunter plus de quatre mille personnes
provenant des différentes points de la ville et qui devaient
se diriger vers le sud (Mr. min. tél. grise 37-429 du 8
Novembre 1961).

Cette action, motivée par des considérations
économiques, est conforme d'ailleurs à la loi sur
l'immigration, celle du 24 octobre 1957, qui stipule
que l'assimilation et la participation à la vie
sociale doivent être favorisées par la loi.

La Commission Informationnelle du Comité, sur
quelques questions auxquelles il a été fait l'attention
au transport par voie de terre des populations qui com-
mencent à sortir. Elle pourra d'autre part sur la
question posé par l'évacuation des villages des provinces
centrales que ces villages dont les résultats officiels ne
sont pas encore connus.

Malgré leurs diligences, il est certain que
les autorités locales ne sont capables de faire des
retours à elles-mêmes que dans quelques mois par la force
(en tenant par exemple le feu sur les jardins ou importante
les réfugies vers des nouvelles zones) mais le plus
souvent en détruisant les habitations par de multiples
incendies simultanés.

Plan 1 100

14/11

CHIFFRÉ
TRES SECRET

COMISSARIAT GENERAL
DE FRANCE EN INDOCHINE

N° de Diffusion:

/RAA

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE

II66/RAA

RÉSERVÉ ABSOLU

HAIPHONG le II Novembre
DE
POUR
Communiqué DEGERALFRANCE
COMIGAL SAIGON
HAUSSAIRFRANCE SAIGON N°480

No

303.-

Diffusion

Se DESTINATAIRE:

COMIGAL

COPIES A:

M.DARIDAN
M.BORDAZ —
GAL.NOIRET.2
GAL.ALLARD
Gal.CHEF EMIFT
Conddiplo
HF/VN
S.P.D.

Archives (4)

Après renseignements armée et services français de sécurité 5 vietnamiens auraient été tués à KIEN-AN cette nuit par vietminh, cherchant à empêcher réfugiés s'enfuir - C.I.C enquête sur place ./.

0500/II/II

AD

CHIFFRÉ
TRÈS SECRET

Commissariat Général de
France en Indochine

N° de Diffusion : /2

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE N° 1158/RAA

RÉSERVÉ ABSOLU

Haiphong le 8 Novembre 1954.

DE Dégéral

POUR Comigal Saigon

-- TRÈS URGENT --

N° 293/ 294. -

S.M.T. n° 289 du 5/11 (1153/RAA).

Mr le Général commandant les F.T.N.V.
vous a rendu compte d'une nouvelle arrivée
massive de réfugiés (4.200 de samedi à dimanche)

COPIES A :

M. Daridan
M. Bordaz —
Gal Boiret (2)
Gal Allard
Gal Chef ENIIT
Conadiplo
HF/ VM
S.P.D.

ARCHIVES (3)

CB.

D'après des renseignements que j'ai
recueillis de sources diverses, le nouvel exode
qui intéresserait de 20.000 à 40.000 personnes
porterait en partie sur des Vietnamiens catho-
liques de HOA-BINH, de PHU NHU QUAN et surtout
de THANH HOA ayant (rejoint) le PHAT DIEN ces
dernières semaines. Les indications qui n'a-
vaient été données il y a un mois par les reli-
gieuses venues du Nord Annam paraissent confir-
mées : il semble bien que les autorités V.N. de
(THANH HOA) (aient) exercé une véritable persé-
cution religieuse dans cette province depuis
2 ans - de très nombreux prêtres seraient in-
carcérés après avoir été condamnés aux travaux
forcés par les tribunaux populaires - (les)
catholiques seraient en butte à de multiples
vexations et seraient en particulier astreints
à toutes les corvées et soumis à des réquisi-
tions.

J'ai cherché à connaître les résultats du
passage de la C.I.C. dans les Evêchés, mais je
n'ai pu recueillir, tant de Hanoi que de Hai-
phong, que des renseignements contradictoires
jusqu'à présent.

signé : COMPAIM 1100/DR

TRÈS CHIFFRÉ
TRÈS SECRET

Commissariat Général de
France en Indochine

N° de Diffusion:

/XAA

TÉLÉGRAMME ARRIVÉE N°1140/RAD

RÉSERVÉ ABSOLU

Paris le 2 Novembre 1954.

DE ETASSOCIES
POUR COMIGAL SAIGON

- TRÈS URGENT -

N° 30.587. -

Diffusion

Sce DESTINATAIRE:

Comigal

COPIES A:

M. Daridan
M. Bordas —
Gal NOIRET (2)
Gal ALLARD
Chef EMIET
Consdiplo
HF/ VN
S.P.D.

(Archives (3)

Je vous remercie des précisions que vous m'avez apportées sur l'exode des catholiques des régions de PHAT DIEN et BUI CHU.

L'opinion publique française continuant de suivre avec intérêt ce mouvement de (catholiques), je vous serais obligé, dès que les premiers (rapports) d'(interrogatoires) vous seront parvenus, de me faire connaître pour quelles raisons ces personnes ont quitté (la zone Vietminh).

Il me serait utile à cette occasion d'être en possession de renseignements précis sur les conditions de (vie) qui ont pu leur être imposées par le V.M. depuis qu'il a pris contrôle de cette région.

Guy la CHAVERE.

2105/02/11

CB.

Flux

1) Under V. M. 11/11/54
a. 11/11/54
2) 11/11/54
3) 11/11/54
WZ